



Resilie un contrat enseignement à distance

Par **DJAYSI6**, le **27/06/2013 à 08:29**

[fluo]Bonjour[/fluo]

j'ai contracté avec educatel une formation d'anglais. n'ayant pas aimé l'encadrement j'ai décidé de résilier le contrat. j'aimerais savoir à partir de quand le contrat prend effet. si c'est à la première échéance d'inscription ou à la date de la signature du contrat?
en effet ils refusent de résilier mon contrat, car ma lettre leur est parvenue seulement quelques jours après le 1ER échelonnement de l'inscription. mais avant la signature définitive du contrat.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **27/06/2013 à 08:54**

bonjour,

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre